

Madagascar : trafic mafieux d'or sous le feu des projecteurs Rtbf - 21/01/21



Pépîte d'or - © Csaba Nagy (Pixabay)

C'est une fuite qui ne passe pas inaperçue. Près de 74 kilos d'or cachés dans des valises, transportés par trois passagers à bord d'un avion privé parti de Madagascar. Le convoi devait se rendre à Dubaï. C'est en Afrique du Sud que le périple de cette cargaison d'une valeur de plusieurs millions d'euros a été stoppée. Le sort de l'or mais aussi des trois Malgaches arrêtés à Johannesburg est entre les mains de la justice sud-africaine.

Une ampleur internationale, des soupçons au plus haut niveau de l'État

Le trafic est inédit. Tant par la quantité d'or saisie, que par la facilité avec laquelle les trafiquants ont quitté la Grande île. Comment trois personnes ont-elles pu décoller de Madagascar avec 73,5 kilos d'or dans leur valise, à bord d'un avion privé depuis la capitale Tananarive, en passant par Tuléar, où ils ont fait le plein, avant d'être stoppés à Johannesburg ? Le scénario laisse pantois, particulièrement dans le contexte actuel. Depuis le mois de mars 2020, les frontières malgaches demeurent fermées. Seuls les aéroports de Nosy-Be et Ivato, celui de la capitale, s'ouvrent exceptionnellement pour quelques vols internationaux.

Pour éteindre la polémique, le gouvernement malgache a rapidement porté plainte. Le Pôle-anti corruption (PAC) est en charge du dossier. Le ministère des mines demande le retour de l'or à Madagascar. Ce 20 janvier, [le site d'information Africa Intelligence révèle une information](#) qui depuis inonde les réseaux sociaux : "L'arrestation début janvier des trois convoyeurs d'or en Afrique du Sud embarrasse au plus haut point l'administration Rajoelina : l'appareil à bord duquel ils se sont posés à Johannesburg était régulièrement mis à disposition du ministère des Finances".

Entre Johannesburg et Tananarive : deux justices, deux vitesses

Deux semaines après l'arrestation du convoi mafieux par les douanes de Johannesburg, les justices malgaches et sud-africaines avancent, chacun de leur côté, chacune à leur rythme.

Si les trois Malgaches transportant les valises attendent d'être jugés le 1er février en Afrique du Sud pour transport illégitime de métaux et violation des lois douanières sud-africaines, à Madagascar la justice a rapidement placé sous mandat de dépôt, 5, puis 8, puis 10 personnes soupçonnées d'avoir participé au trafic. Sept suspects seraient encore recherchés. Parmi les personnes placées en détention préventive dans la prison réservée aux grands criminels du pays, un responsable de l'Aviation Civile de Madagascar. "Comment se fait-il que le numéro deux de l'ACM soit en détention dans l'une des prisons les plus dures du pays ? La surveillance de la cargaison de l'appareil n'est absolument pas de son ressort. Cette rapidité dénote une certaine nervosité et une instruction bâclée. Il s'agit dans cette affaire de s'interroger sur les vrais donneurs d'ordre qui naviguent dans la sphère politique", commente une source souhaitant rester anonyme.

Seuls les condamnés à perpétuité et les détenus dangereux sont censés être incarcérés dans la prison de haute-sécurité située à une vingtaine de kilomètres de la capitale malgache. [Conçue pour 400 personnes, Tsiafahy accueille](#)

[plus de 1000 détenus. Comme le numéro deux de l'Aviation Civile de Madagascar, la moitié d'entre eux sont dans l'attente de leur procès. Pour beaucoup depuis plusieurs années.](#)

La famille de ce franco-malgache a sollicité une aide consulaire, en raison de son état de santé préoccupant et des conditions de détentions particulièrement difficiles à Tsiafahy.

Dans cette affaire, ni la douane, ni la Police aux frontières n'ont été véritablement inquiétées.

La douane a dû faire face à des critiques, tout au plus. Elle a tenté de se justifier à plusieurs reprises dans des communiqués en invoquant différentes lignes de défense contradictoires. D'abord, elle n'aurait pas été saisie pour les formalités d'usage, ce qui expliquerait son absence au départ du vol à l'aéroport d'Ivato, Antananarivo, où les passagers et bagages ont été embarqués. Puis finalement, tous les documents présentés concernant la marchandise auraient été des documents falsifiés, étant donné que l'exportation d'or est suspendue depuis l'année dernière à Madagascar.

Le ministre des Mines et des Ressources stratégiques indique de son côté qu'il n'a délivré aucune autorisation, l'exportation de l'or étant en effet suspendue à Madagascar depuis le mois d'octobre 2020, pour pouvoir " assainir la filière ".

Filière aurifère malgache : le poids du passé

Cette saisie en Afrique du Sud qui semble concerner de hauts responsables politiques fait une bien mauvaise publicité pour Madagascar et ses objectifs de bonne gouvernance. *"Que tous ceux qui sont impliqués dans ce trafic, même les plus hauts responsables, soient punis"*, a lancé la Directrice de cabinet de la Présidence de la République de Madagascar, dans une déclaration retransmise à la télévision le 15 janvier dernier.

L'affaire a poussé la Présidence à proclamer l'instauration d'une agence nationale anti-fraude en son sein.

Il faut dire que la filière aurifère à Madagascar est abonnée aux trafics de plus ou moins grande ampleur. En 2012, deux transporteurs avaient été brièvement arrêtés à l'aéroport d'Ivato en possession de 52 kg d'or, tandis qu'en septembre 2014, 20 kg ont été saisis à bord d'un avion commercial en partance pour la Chine. [L'IFRI, centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales, estimait le trafic d'or à 400 kg mensuels à Madagascar en 2014](#), "soit 4,8 tonnes par an quand moins de 200 kg, soit 4 %, sont déclarés au Ministère des mines annuellement".

Source : https://www.rtbf.be/info/monde/detail_madagascar-traffic-mafieux-d-or-sous-le-feu-des-projecteurs?id=10679440&utm_source=rtbfinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=fb_share&fbclid=IwAR2-xNlUVAXToTkevoLmo9n1txB5ld_I4_FUmZfFY6MT7vbVd6vfFsaHfkg